



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

Réunion du 22 janvier 2024

PV N°23 DU SAMEDI 27/01/2024

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06-26-29-49-27

Membres : Jean-Luc AUGEREAU : 06-65-24-14-40 - Jean-Louis MICHEL : 06-79-04-61-39

RAPPEL COVID

Un report de match est possible pour contamination au COVID.

Un protocole est mis en place sous l'autorité du District.

Renseignements auprès de M. Michel BARSOTTI au 06.74.09.64.01

COURRIERS RECUS

Bois Noirs : accord pour report en U18 D3 ; demande pour avancer un match en U18 D4.

Commelle : changement d'horaire en U18 D3 ; autorisation pour organiser tournoi U9.

Commelle/Montagnes du Matin : accord pour match avancé en U15 D4.

Crémeaux : demande de changement en U11

Essor : inversion de match en U18 D4.

Forez Donzy : demande de changement dans calendrier U13 ; accord pour accueillir Challenge Pitch.

Goal Foot : inversion de match en U18 D2.

Lignon Couzan : impossible d'inverser un match en U18 D2 (arrêtés municipaux) ; rectificatif en U11.

Loire Sornin : changement de terrain en U18 D2.

Nord Roannais : inversion de match en U18 D2.

Rhins Trambouze : rappel engagement 3^{ème} équipe en U11 D3 : nécessaire fait ; accord pour accueillir Challenge Pitch.

Riorges : engagement équipe féminine en U11.

Roanne Parc : engagement 2^{ème} équipe en U11.

Villers : changement d'horaire en U15 D4 ; changement de terrain en U18 D3.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

U18

Un tour de cadrage aura lieu le **samedi 27 janvier, à 14h30**, sur le terrain du club nommé en 1^{er} :

Val d'Aix (D3) – Le Coteau (D2) ; Goal Foot (D2) – Loire Sornin (D2) ; Riorges (D1) – Roannais Foot 42(3) (D2)

Sont qualifiés pour les ¼ de finale : Avenir Côte (D3) – Commelle (D1) – Essor (D1) - Nord Roannais (D2) – Roanne Parc (D2)

U15

Sont qualifiés pour les ¼ de finale : Avenir Côte/Filerin (D2) – Commelle (D3) – Est Roannais (D3) – Finerbal (D3) - Le Coteau (D1) – Perreux (D3) – Riorges (D1) – Roannais Foot 42 (2) (D1).

CHAMPIONNATS

AVIS AUX CLUBS

L'ensemble des rencontres annulées durant le week-end des 13 et 14 janvier en raison des conditions climatiques, est reporté au week-end du **samedi 2 et dimanche 3 mars**.

Pour les **U18 D4** et **U15 D4**, la journée initialement prévue le week-end des 2 et 3 mars, **est avancée au samedi 24 et au dimanche 25 février**.

L'ensemble des rencontres annulées durant le week-end des 20 et 21 janvier en raison des conditions climatiques, est reporté au week-end du **samedi 13 et dimanche 14 avril**.

Pour les **U18 D4** et **U15 D4**, la journée initialement prévue le week-end des 13 et 14 avril, **est reportée au samedi 20 et au dimanche 21 avril**.

U18

D2 Poule B

La rencontre n°26817070, **Montagnes du Matin 1 – Feurs 1**, reportée le 02/12/23, est reprogrammée le **samedi 17 février à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°27638389, **Bois Noirs 1 – St Anthème 1**, programmée le 20/01/24, est reportée au **samedi 27 janvier à 14h30**. Accord des deux clubs.

La rencontre n°27638101, **Commelle 2 – Bois Noirs 1**, programmée le **samedi 3 février**, est avancée à **12h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule D

La rencontre n°27639101, **Avenir Côte 1 – Le Coteau 2**, reportée le 02/12/23, est reprogrammée le **samedi 17 février à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule A

La rencontre n°27638927, Bois Noirs 2 – Psm 1, programmée le **samedi 27 janvier à 14h30**, est inversée et devient **Psm 1 – Bois Noirs 2, à St Maurice en Gourgois**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°27639154, **Bois Noirs 2 – Essor 2**, annulée le 09/12/23, est reprogrammée le **samedi 17 février à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°27638988, **Bois Noirs 2 – Avenir Côte 2**, annulée le 02/12/23, puis le 06/01/24, est reportée à une date ultérieure.

U15

D2 Poule B

La rencontre n°26821647, **Roannais Foot 42 (3) – Bois Noirs 1**, programmée le **samedi 4 février**, aura lieu à **11h**, sur le **terrain synthétique du stade Malleval**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°26817477, **St Romain le Puy 1 – Loire Sornin 1**, annulée le 03/12/23 puis le 14/01/24, est reprogrammée le **samedi 17 février à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°26822189, **Goal Foot 1 – Roannais Foot 42 (3)**, annulée le 03/12/23 puis le 14/01/24, est reprogrammée le **samedi 17 février à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule C

La rencontre n°27639196, **Astrée Champdieu 1 – Montagnes du Matin 1**, annulée le 03/12/23, puis déprogrammée le 28/01/24 (cause Coupe de la Loire), est reportée au **dimanche 17 février**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°27639781, **Val d'Aix 1 – Est Roannais 1**, annulée le 03/12/23, est reprogrammée au **dimanche 28 janvier à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D4 Poule C

La rencontre n°27639721, **Le Coteau 2 – Riorges 4F**, programmée le **dimanche 28 janvier à 10h**, aura lieu au **stade Bécot**. Les deux équipes, ainsi que l'arbitre, **Antoine COLLANGES**, sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°27639755, **Commelle 2 - Montagnes du Matin 2**, programmée le 28/01/24, est avancée au **samedi 27 janvier à 14h30, à Parigny**. Accord des deux clubs. L'arbitre, **Antoine COLLANGES**, est prié d'en prendre bonne note.

La rencontre n°27639439, **Riorges 4Fém. – Commelle 2**, programmée le 21/01/24, est reportée à une date ultérieure (cause Coupe de la Loire Féminines à 8). Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°27639715, **Le Coteau 2 – Commelle 2**, annulée le 17/12/23, est reprogrammée le **dimanche 18 février à 10h**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U13

« FESTIVAL PITCH »

La phase « ½ finale » aura lieu le **samedi 3 février**, sur le **stade de St Nizier sous Charlieu**, pour le secteur roannais/forézien. Les équipes seront réparties en deux poules de 4 :

A 14h : Poule G : Avenir Côte – Goal Foot – Le Coteau – Roannais Foot 42.

A 16h : Poule H : Filerin – Feurs – Montagnes du Matin - Riorges

Les deux premières équipes de chaque poule seront qualifiées pour la finale départementale du **samedi 6 avril**.

Perdants tour 2

Poule O (lieu à confirmer) : Bois Noirs 1 – Est Roannais 1 – Finerbal 1 – Roanne Parc 1

Poule P – **A Thizy les Bourgs – A 16h** : Essor 1 – Loire Sornin 1 – Rhins Trambouze 1 – St Denis de Cabanne 1

Perdants Tour 1

Poule U – **A Rozier en Donzy** : Forez Donzy 1 – Nord Roannais 1 – Perreux 1 - Villerest 1

Poule V – **Au stade Fontalon Roanne** (Roanne Portugais) : Commelle 1 – Fc Roanne 1 - Roanne Portugais 1 – Val d'Aix 1

Poule W – **A Mably** : Cours 1 – Crémeaux/St Martin 1 – Mably Sport 1 – Villers 1

Challenge Pitch

Poule 25 – **Au Pré des Bœufs** (Le Coteau) : Essor 2 – Filerin 2 – Le Coteau 2 - Roanne Parc 2

Poule 26 (lieu à confirmer) : Commelle 2 – Goal Foot 2 - Loire Sornin 3 – Riorges 2

Poule 27 (lieu à confirmer) : Avenir Côte 2 - Goal Foot 3 – Loire Sornin 2 - Riorges 3

Poule 28 – **Au Pré des Bœufs** (Le Coteau) – **A 16h** : Avenir Côte 3 – Essor 3 - Le Coteau 3 – Riorges 4F

Poule 29 – **A Thizy les Bourgs** : Cours 2 - Fc Roanne 2 – Rhins Trambouze 2 – St Denis de Cabanne 2

Poule 30 (lieu à confirmer) : Bois Noirs 2 - Est Roannais 2 – Finerbal 2

U11

Pour la seconde phase de la saison, nous allons changer le fonctionnement des rencontres du samedi.

- Nous ne ferons plus de plateau à 3 ou 4 équipes mais nous passerons en un seul match avec un seul adversaire (comme les U13).
- Les horaires des matchs seront la plupart du temps à 10h, mais aussi parfois à 11h.
- Le match se jouera en 2 périodes de 25 minutes.
- Aucun classement ne sera fait car nous ne sommes pas en « foot compétition ».

Les calendriers sont disponibles sur le site du District – Rubrique « Documents », puis « Foot d'Animation Roanne ».

AUTORISATION DE TOURNOI

Commelle : samedi 20 avril = tournoi U9.